



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 5 octobre 2017

INAUGURATION DE LA PLACE DU COEUR DU VILLAGE ET DE LA FRESQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

La revitalisation du Coeur du village de Saint-Ferréol-les-Neiges s'est concrétisée cet été avec la réalisation de deux projets : l'aménagement des abords de l'avenue Royale et la création de fresques ornant l'église.

Rappelons que le projet d'aménagement découle de la politique de la famille et des aînés adoptée en 2015. Une démarche de revitalisation d'un secteur doit s'appuyer sur la concertation et l'implication de la population. C'est pourquoi, des consultations publiques avaient été menées. Il était alors ressorti que le coeur du village devrait être réaménagé pour devenir un espace accessible, polyvalent, avec de la couleur, de la végétation et de la diversité.

C'est dans cet esprit que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a mandaté la Fondation Rues Principales pour l'accompagner dans l'élaboration d'un concept d'aménagement des abords de l'avenue Royale et du stationnement de l'église et du presbytère. Le concept ayant reçu un accueil favorable de la population, un mandat a été confié à la firme Option Aménagement inc pour réaliser les plans et devis du projet.

En complément de la revitalisation du village, la municipalité s'est associée à Sautozieux pour réaliser un projet de fresques identitaires et de grande envergure sur son église, lui donnant ainsi une nouvelle vocation culturelle et ajoutant une touche de couleur et d'originalité.

La réalisation du projet a permis à la municipalité de se doter d'un espace qui correspond aux éléments qui étaient ressortis lors des consultations publiques.

Adresse postale :
33, rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges
(Qc) G0A 3R0

Tél : 418-826-2253

Télé. : 418-826-0489

Courriel :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

Site internet :
www.saintferreollesneiges.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Le coût total du projet est de 485 700\$. De ce montant, des contributions financières de 279 900\$ ont été obtenues des partenaires suivants : Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré, Boralex, MRC de La Côte-de-Beaupré via le Fonds de développement régional, Développement Côte-de-Beaupré via le Fonds de développement des territoires, Mme Caroline Simard député de Charlevoix Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, via le budget discrétionnaire de M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et de M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.



SOUMETTRE MOBILISER ENTREPRENDRE

